

Loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel

Sommaire du titre I

Chapitre 1 Renforcer et accompagner la liberté des individus dans le choix de leur formation

- Article 1er Compte personnel de formation renouvelé
- Article 2 Compte personnel d'activité et compte d'engagement citoyen
- Article 3 Conseil en évolution professionnelle

Chapitre 2 Libérer et sécuriser les investissements pour les compétences des actifs

Section 1 Champ d'application de la formation professionnelle

- Article 4 Actions de formation
- Article 5 VAE dans l'économie sociale et solidaire

Section 2 : Qualité

- Article 6 Qualité
- Article 7 Agrément des organismes de formation professionnelle maritime
- Article 8 Plan de développement des compétences / obligations des employeurs
- Article 9 Mise en œuvre de la VAE
- Article 10 BDES ajout « évolution professionnelle »

Chapitre 3 Transformer l'alternance

Section 1 Conditions contractuelles de travail par apprentissage

- Article 11 Conditions d'exécution du contrat d'apprentissage
- Article 12 Expérimentation : actions de formation par apprentissage dans des établissements pénitentiaires
- Article 13 Simplification des conditions d'exécution du contrat
- Article 14 Instauration des troisièmes « prépa-métiers »
- Article 15 Interdiction d'affecter des mineurs en stage au service du bar
- Article 16 Rupture des contrats d'apprentissage
- Article 17 Rapport du gouvernement au Parlement le 15/09/2019 sur la possibilité de créer un dispositif d'aide de l'État au bénéfice des CFA au sein desquels une personne résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville suit une formation par apprentissage

Section 2 L'orientation et l'offre de formation

- Article 18 Orientation
- Article 19 Conditions d'accueil des jeunes de moins de 16 ans pour des visites d'information et périodes ou séquences d'observation en entreprise
- Article 20 Développement de la FOAD dans l'enseignement supérieur privés
- Article 21 Les campus des métiers et des qualifications dans le code de l'éducation
- Article 22 Rapport annuel d'évaluation des politiques régionales de lutte contre l'illettrisme présenté au Parlement (nouveau)
- Article 23 Rapport sur les CIO au Parlement
- Article 24 Nouvelle définition des centres de formation d'apprentis
- Article 25 Les écoles de production
- Article 26 Développement de leur offre de formation continue tout au long de la vie dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel

Section 3 L'aide aux employeurs d'apprentis

- Article 27 Aide unique aux entreprises à l'apprentissage

Section 4 Contrats de professionnalisation et autres formes d'alternance

- Article 28 Contrats de professionnalisation, suppression des périodes de professionnalisation et préparation opérationnelle à l'emploi
- Article 29 Besoins des publics bénéficiaires de l'accompagnement personnalisé pour l'accès à l'emploi
- Article 30 évaluation des effets de la loi sur la promotion de la mobilité des apprentis au sein de l'Union européenne et de ses partenaires

Chapitre 4 Refonder le système de construction et de régulation des diplômes et titres professionnels

- Article 31 Refondation des certifications professionnelles
- Article 32 L'évaluation du parcours de formation adapté des personnes handicapées en formation initiale fait l'objet d'une attestation

Chapitre 5 Gouvernance, financement, dialogue social

Section 1 Principes généraux et organisation institutionnelle de la formation professionnelle

- Article 33 Thème nouveau de la négociation de branche obligatoire : conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle des salariés proches aidants
- Article 34 Rôle des acteurs : Régions, Pôle emploi, Etat
- Article 35 Caisse des dépôts et consignations : gestion administrative et financière des fonds pour le compte de l'État
- Article 36 Gouvernance et France compétences

Section 2 Financement de la formation professionnelle

- Article 37 Obligations des employeurs relatives au financement de la formation professionnelle et à l'apprentissage
- Article 38 Contributions spécifiques pour certaines catégories d'employeurs
- Article 39 Missions des opérateurs de compétences
- Article 40 (nouveau) Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie : suivi des ressources et charges
- Article 41 Habilitation pour la collecte de l'URSSAF et de la CMSA
- Article 42 Contrôle

Chapitre 6 Dispositions outre-mer

- Article 43 Outre-mer

Chapitre 7 Dispositions diverses et d'application

- Article 44 Ratification ordonnances relatives au compte personnel d'activité et à Mayotte
- Article 45 Adaptation du code du travail
- Article 46 Dispositions d'application
- Article 47 Formation aux professions du sport : obligation d'emploi
- Article 48 Prévision d'une évaluation d'impact